

Relance et budget à long terme de l'UE: les dirigeants doivent faire mieux

- Les propositions du Président Michel concernant la relance se font au détriment de certaines priorités clés
- Les objectifs à long terme de l'UE ne devraient pas être sacrifiés au profit d'une relance à court terme
- L'absence d'engagement contraignant en faveur de nouvelles ressources propres risque de faire peser sur les générations futures le fardeau du remboursement de la dette

Commentant la nouvelle proposition de Charles Michel pour le sommet du 17 juillet, les négociateurs du PE rejettent les coupes supplémentaires et exhortent le Conseil à améliorer le texte.

"Nous avons lu avec beaucoup d'attention le projet de conclusions du Conseil européen (cadre de négociation) [présenté par le Président Charles Michel vendredi](#).

Nous saluons le fait que le Président Michel ait pris en compte la taille et l'équilibre de l'instrument de relance proposé par la Commission, et nous invitons les membres du Conseil européen à ne pas l'édulcorer. Les subventions sont un élément essentiel de cet instrument et une diminution serait inacceptable.

Toutefois, nous regrettons que cela se fasse au prix d'une atteinte à des éléments fondamentaux du paquet.

Premièrement, nous rejetons le niveau très bas proposé pour les plafonds du cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027. Alors que la Commission européenne a déjà réduit sa proposition initiale de 35 milliards d'euros en mai dernier, cette proposition la réduit encore de 25 milliards d'euros supplémentaires issus de programmes clés tels qu'Erasmus+, le programme pour une Europe numérique, Horizon Europe et le programme relatif aux migrations. C'est inacceptable et cela s'éloigne un peu plus de la position du Parlement. Les objectifs à long terme de l'Union n'ont pas disparu avec l'épidémie de COVID-19 et ne devraient pas être sacrifiés au profit de la reprise à court terme. Nous saluons toutefois le nouvel objectif climatique de 30% et sa mise en œuvre tant dans le CFP que dans le plan de relance.

Deuxièmement, nous déplorons les propositions rétrogrades du côté des recettes. Un mécanisme dépassé de corrections financières ("rabais") serait immédiatement rétabli pour cinq pays, et un autre type de correction dans le cadre de la nouvelle contribution basée sur le plastique serait introduit. Mais lorsqu'il s'agit de mettre en place un panier moderne de nouvelles ressources propres, toute décision est reportée à plus tard, sans aucun engagement de la part des États membres. Nous ne devons pas laisser aux générations futures le choix de refinancer la dette commune soit par des contributions nationales supplémentaires, soit par une réduction des capacités d'investissement. Nous avons besoin d'un calendrier clair et contraignant pour l'introduction des nouvelles ressources propres, avec un panier de nouvelles ressources dès le 1er janvier 2021. Cela reste l'une des conditions de l'approbation du Parlement européen pour ce qui concerne les dépenses.

Enfin, plusieurs dispositions proposées par le Président Michel pourraient compromettre la mise en œuvre effective des programmes (notamment ceux relevant de l'instrument de relance) ainsi que le contrôle démocratique du Parlement. Le Parlement s'assurera que son pouvoir de contrôle est respecté lors des négociations avec les autres institutions sur cette question, comme proposé dans le cadre de négociation du Président Michel. Par ailleurs, les modalités de mise en œuvre du mécanisme relatif à l'État de droit sont essentielles. Nous appelons à une véritable négociation respectant les règles fixées dans les traités. Nos valeurs ne peuvent pas être des variables d'ajustement pour aboutir à un accord.

Nous rappelons que le Parlement n'approuvera le nouveau règlement relatif au CFP que s'il est satisfait de l'ensemble du CFP, des ressources propres et du paquet de relance. En outre, de nombreux éléments contenus dans le projet de conclusions du Conseil européen sont régis par des actes législatifs qui doivent faire l'objet d'une codécision sur un pied d'égalité entre le Parlement et le Conseil.

Nous invitons donc le Conseil européen à faire preuve de plus d'ambition et à améliorer de façon substantielle la proposition, en prenant en compte l'avis du Parlement et en ouvrant enfin la voie à des négociations interinstitutionnelles attendues depuis longtemps. Nous devons disposer de moyens financiers suffisant pour surmonter les défis qui sont clairement identifiés par l'Union européenne et ses États membres. Nous devons répondre aux attentes des citoyens."

L'équipe de négociation du PE pour le prochain budget à long terme de l'UE et la réforme des ressources propres est composée de:

[Johan Van Overtveldt](#) (ECR, BE), président de la commission des budgets

[Jan Olbrycht](#) (PPE, PL), co-rapporteur sur le CFP

[Margarida Marques](#) (S&D, PT), co-rapporteuse pour le CFP

[José Manuel Fernandes](#) (PPE, PT), co-rapporteur sur les ressources propres

Communiqué de presse

Valérie Hayer (Renew Europe, FR), co-rapporteuse sur les ressources propres

Rasmus Andresen (Verts/ALE, DE)

Suivez-les sur Twitter : https://twitter.com/EP_Budgets/lists/mff-negotiation-team

En savoir plus

"Le plan de relance est crucial, mais il ne faut pas privilégier le court terme au détriment du long terme" (Déclaration de l'équipe de négociation du PE, 27.05.2020)

Communiqué - L'UE27 a besoin d'un plan de relance de 2 000 milliards d'euros pour faire face aux conséquences du COVID-19 (15.05.2020)

Retrouvez toutes les déclarations et discours du Président du PE David Sassoli sur le budget de l'UE et la relance

Lettre des présidents de cinq groupes du PE du 18 juin aux chefs d'État ou de gouvernement sur le CFP/le paquet de relance

Contacts

Armin WISDORFF

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 40924 (BXL)

☎ (+33) 3 881 73780 (STR)

📱 (+32) 498 98 13 45

✉ armin.wisdorff@europarl.europa.eu

✉ budg-press@europarl.europa.eu

🐦 [@EP_Budgets](https://twitter.com/EP_Budgets)
